



FORMATION CONTINUE 2023

VISIOCONFERENCE

DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, DE L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION

**CYBERSECURITE :
APPREHENDER LE FONCTIONNEMENT D'INTERNET
CONNAITRE LES DIFFERENTES ATTAQUES
INFORMATIQUES
DÉPLOYER UNE STRATEGIE DEFENSIVE
PROTEGER SES DONNEES PERSONNELLES**

**Jeudi 23 novembre –
De 17h00 à 20h00**

Mickaël AUGUY
Spécialiste de la cybersécurité

**60€ la séance
80€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Comprendre le fonctionnement d'Internet, connaître les différents outils informatiques et leur fonctionnement
- Connaître les différentes attaques informatiques, leur mode de propagation
- Réagir face à une attaque
- Anticiper en déployant une stratégie défensive
- Sauvegarder ses données pour les protéger

Pré requis :

Être avocat.

Programme :

Introduction

I - Fonctionnement ordinateur et Internet.

II - Les attaques informatiques

III - Comment réagir face à une attaque

IV - Stratégie défensive

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants : Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EDASOP (05 61 53 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@edasop.fr

[05 61 53 58 52](tel:0561535852)